



REUNION D'INFORMATION SYNDICALE
AVS – AESH – AED...
« PRÉCARITÉ »

(OUVERTE A TOUS)

LUNDI 26 MARS 2018

14h – 17h

ESPE de Maxéville



UN COMBAT COLLECTIF

Depuis de (trop) nombreuses années, l'Education Nationale recourt à des emplois contractuels, relevant même parfois du droit privé (la plupart des contrats aidés). Initialement censés « mettre le pied à l'étrier » des demandeurs d'emploi, ils sont devenus une variable d'ajustement du chômage et de gestion de la pénurie de moyens à l'Education Nationale.

Ces contrats ont parfois régressé vers encore plus de précarité (les CUI). Mais grâce à des actions collectives, notamment celles de nos organisations syndicales, ces contrats ont évolué. Comme par exemple les contrats d'AESH qui ouvrent la voie vers des contrats en CDI.

Mais ce n'est pas encore satisfaisant !!!

Les besoins d'accompagnement sont en constante augmentation et la reconnaissance d'une véritable professionnalisation est incontournable, hors à ce jour, le constat reste amer :

- peu de garanties dans le temps
- non application des décrets
travail à temps partiel imposé, généralisé et variable d'une année sur l'autre
- manque de formation
- salaires beaucoup trop bas...

Les AED, sont tout aussi concernés par ces politiques d'emploi précaire à l'Education Nationale, notamment au regard de leurs contrats, « jetables et ouverts sur... le néant ! »

Cette réunion sera l'occasion de faire le point sur les actions en cours pour porter vos revendications, mais également de répondre à vos questions de métier, conditions de travail, formation, contrat, etc.

MODELE DE LETTRE

DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

Nom, Prénom

Nom et adresse de l'établissement

A l'attention de Madame l'inspectrice d'académie (pour les AESH)
A Monsieur le Proviseur du lycée Levassor (pour les CUI)

Madame l'Inspectrice d'Académie
ou Monsieur le Proviseur de lycée Levassor

Conformément au décret n°82-447 du 28 mai 1982, relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je me rendrai à la réunion d'information syndicale organisée par les organisations syndicales FSU54, CGT éduc'action et Sud éducation lundi 26 mars 2018 de 14h à 17h à l'ESPE de Maxéville.

Recevez, Madame l'Inspectrice d'Académie/Monsieur le Proviseur mes respectueuses salutations.

Signature

Une réunion d'information syndicale
est un droit qui ne peut vous être
refusé, alors n'hésitez pas !



POURQUOI S'INSCRIRE ?

Usez de vos droits syndicaux ! Ils permettent rencontres, débats, prises de positions communes, formation personnelle... C'est une avancée importante de la démocratie. Vous avez les mêmes droits syndicaux que les enseignants du 1^{er} degré : en plus des stages syndicaux, vous pouvez participer à 3 demi-journées d'information syndicale par année scolaire, sans retrait de salaire.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Transmettez votre demande d'autorisation d'absence (modèle à l'intérieur) auprès de votre supérieur hiérarchique (chef d'établissement ou IEN pour les AED et CUI, ou cellule Handiscol pour les AESH) une semaine avant la date de la réunion.

Merci de nous informer de votre participation en contactant l'Intersyndicale AVS/AESH par mail avs.aesh.54@gmail.com

N'hésitez pas à poser vos questions dans ce mail, nous pourrons plus facilement préparer des réponses individualisées.

Une attestation de présence vous sera fournie lors de la réunion, à transmettre ensuite à votre supérieur hiérarchique.

COVOITURAGE

Nous vous invitons à vous grouper pour votre déplacement. Pour cela, vous pouvez soit vous organiser « localement » soit prendre contact avec nous par mail pour faire vos propositions ou vos demandes à : avs.aesh.54@gmail.com

En précisant bien votre lieu de départ/retour et vos horaires, ainsi que vos coordonnées téléphoniques (et mail) !